



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1723

Texte de la question

POLITIQUE ÉDUCATIVE

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Guy Delcourt. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, après les interventions de MM. Jégo et Lagarde, j'avais une pensée émue à l'égard de Jules Ferry et de l'égalité à l'école.

« L'investissement dans l'éducation est la meilleure façon de répondre aux grands enjeux de notre pays : le redressement économique, la cohésion nationale, la promesse républicaine. » Ces propos du Président de la République résument à eux seuls la responsabilité du ministère que vous dirigez, pour notre jeunesse, pour notre pays.

Devant cet enjeu de taille, je tenais, comme vous l'avez fait à l'occasion de la passation de pouvoir, à saluer l'action de votre prédécesseur Vincent Peillon, qui a su déployer des mesures d'urgence, mais aussi engager une réforme de long terme.

M. Guy Geoffroy. Il fallait le garder, alors !

M. Michel Herbillon. On a du mal à comprendre pourquoi il est parti, après un tel succès !

M. Guy Delcourt. Des mesures immédiates, dès la rentrée 2012, pour le recrutement d'enseignants, mais aussi de personnels éducatifs indispensables au quotidien, et pour la remise en place de la formation des enseignants.

Au-delà de l'urgence, c'est aussi la refondation de l'école, sur le long terme, qui a été enclenchée, dans un esprit de dialogue et de concertation que je vous connais. Le suivi de la réforme des rythmes scolaires, la poursuite de la lutte contre le décrochage ou encore un sujet que je place au premier plan, monsieur le ministre, l'école inclusive et la pérennisation des auxiliaires de vie scolaire pour les élèves atteints de handicap : les priorités sont nombreuses et le travail restant à accomplir est conséquent. L'école, c'est un lieu en perpétuelle évolution pour s'adapter au rythme de nos enfants, mes chers collègues, aux nouveaux outils qui facilitent l'apprentissage de nouvelles méthodes ; mais elle est et doit rester avant tout le berceau de l'égalité des chances.

Aussi, monsieur le ministre, dans la droite ligne des propos du Président de la République et du Premier ministre, pouvez-vous nous préciser et nous confirmer votre perception des grands enjeux éducatifs de demain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche.

M. Benoît Hamon, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député Guy Delcourt, vous êtes élu d'un territoire où les inégalités sociales pèsent sur le destin scolaire, hélas ! de bon nombre d'enfants.

Notre école est confrontée à une double crise. Une crise de l'utilité : « Mon diplôme me servira-t-il à quelque chose ? » se demandent beaucoup de jeunes. Une crise de justice aussi, dès lors que l'origine sociale est un discriminant important.

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu insister, à travers toutes les politiques nouvelles mises en œuvre, sur la lutte contre les inégalités sociales : la scolarisation avant trois ans, qui permet d'accueillir des enfants dans les territoires en difficulté, leur permettant d'acquérir les apprentissages fondamentaux dans de meilleures conditions ; la lutte contre le décrochage scolaire ; la réforme des rythmes scolaires ; j'irai plus loin, la refondation des réseaux d'éducation prioritaire participe de cet objectif.

Que voulons-nous à travers ces réseaux d'éducation prioritaire, puisque j'annonçai ce matin même, avec les cent deux préfigurateurs, ce que sera notre politique dans ce domaine ?

Nous voulons concentrer les efforts là où nous avons le plus besoin d'aider des jeunes potentiellement en difficulté, mais qui étaient jugés inéducables par celles et ceux qui avaient décidé de les abandonner sans consacrer les moyens nécessaires à leur réussite, quand ils sont méritants et travaillent.

L'objectif qui est celui de ce Gouvernement, je le redis, c'est de faire de l'école de la République une école dans laquelle chacun puisse avoir les chances de réussir. C'est la raison pour laquelle je vous confirme l'engagement de ce Gouvernement en faveur de l'augmentation du nombre de postes. Tout ne se joue pas là, mais il est incontestable qu'en diminuant le taux d'encadrement au premier degré comme au second degré, on a accentué les inégalités sociales dans ce pays. Il était nécessaire de rompre avec cette politique : je m'inscrirai, de ce point de vue, dans les choix qui ont été faits par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et dans les priorités du Président de la République : priorité à la jeunesse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1723

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 avril 2014](#)